

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 juin 2023**

Objet : Modification du tableau des effectifs : création de postes

Rapporteur : Monsieur le Maire

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>23-06-2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, Le 30 juin à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>23-06-2023</p>	<p>Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Frédérique SARRAU, M. Stéphane TOUVET, Mme Annie SAINSILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, Mme Véronique HUYNH, M. Frank MARQUET, M. Hervé WIOLAND, Mme Juliette ESPINOS, Mme Lorraine WEISS, Mme Françoise GAULIER, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 21</p> <p>VOTANTS : 19</p>	<p>Excusés représentés : Madame Isabelle BOURGEONNIER donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Elisabeth VERLY donne pouvoir à Madame Annie SAINSILY Madame Maguy RAGOT-VILLARD donne pouvoir à Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU Monsieur Bruno GUILLON donne pouvoir à Madame MESSINA- DOMINIONI Monsieur Christian GASQ donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Pierrette MAZERY donne pouvoir à Madame Frédérique SARRAU Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER Monsieur Rémy JOURDAN donne pouvoir à Madame Véronique HUYNH</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>05-07-2023</p>	<p>Absents :</p>

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20230706-2023-06-30-04-DE
Mme Elisabeth MESSINA-DOMINIONI, secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

2023-06-30/04 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTES

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale et relatifs aux agents non titulaires de la Fonction Publique,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant la nécessité pour la ville de Buc de disposer d'un tableau des effectifs des emplois permanents à jour,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de procéder à la création des 3 postes permanents suivants à temps complet :

- 1 poste d'Educatrice de jeunes enfants (catégorie A)
- 1 poste d'Auxiliaire de puériculture de classe normale (catégorie B)
- 1 poste d'Adjoint administratif (catégorie C)

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES VOTANTS,

Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Lorraine WEISS, Mme Catherine LE DANTEC, M. Stéphane VIELLE, Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY, M. Frank MARQUET, s'abstenant

DECIDE les modifications suivantes du tableau des effectifs :

Postes à créer	Commentaire
Educatrice de jeunes enfants	Effet au 1 ^{er} juillet 2023
Auxiliaire de puériculture de classe normale	Effet au 1 ^{er} juillet 2023
Adjoint administratif	Effet au 1 ^{er} juillet 2023

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2023 et suivants.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 06/07/2023

Buc, le 5 juillet 2023

Rendu exécutoire le : 06/07/2023

Accusé de réception en préfecture
078-21780174120230706-2023-06-30-04-DE
Le Secrétaire de la mairie
Date de télétransmission : 06/07/2023
Mme Elisabeth MOREL
Date de réception préfecture : 06/07/2023



Le Maire
Stéphane GRASSET

Érudit

Acte à classer

2023-06-30-04

1 En préparation **2** Pour signature **3** Prêt à transmettre **4** En attente retour
Préfecture **5** > AR reçu < **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-07-06T16-47-44.05 (MI246223005)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20230706-2023-06-30-04-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Modification tableau des effectifs création de postes

Date de décision : 06/07/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.6. Emploi-formation professionnelle

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-06-30-04 Modification tableau effectifs creation postes.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé	Date 06/07/23 à 16:29	Par BORDIER Frederic
Demande de signature	Date 06/07/23 à 16:29	Par BORDIER Frederic
Signé	Date 06/07/23 à 16:47	Par GRASSET Stéphane
Transmis	Date 06/07/23 à 16:47	Par GRASSET Stéphane
Accusé de réception	Date 06/07/23 à 17:09	

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 6 juillet 2023 17:10
À: dgs-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-06-30-04

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-06-30-04, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20230706-2023-06-30-04-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2023-06-30-04

Objet : Modification tableau des effectifs création de postes

Date de décision : 06/07/2023

Date de transmission : 06/07/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes / 8.6. Emploi-formation professionnelle

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>